

# Assumer sa responsabilité individuelle lors de la révision de la citerne

Environ 80% des clients profitent du contrôle visuel pour procéder à un nettoyage intérieur. Ils hésitent d'autant moins que la dépense n'est pas beaucoup plus importante.

## En dépit de la levée de l'obligation de contrôle et de révision pour les petites installations de citernes, leurs propriétaires doivent répondre à certaines obligations.

La révision de «l'Ordonnance sur la protection des eaux contre les liquides pouvant les polluer» du 1<sup>er</sup> janvier 1999 et la levée partielle de l'obligation de contrôle et de révision relèvent de la volonté de la Confédération de soulager les cantons en matière administrative. Cependant, l'objectif n'est pas de remettre en question la protection des eaux. La responsabilité individuelle des propriétaires et du commerce de citernes a au contraire été récemment réaffirmée. Si les petites citernes d'une capacité inférieure à 4000 litres ne sont plus soumises à autorisation, elles doivent néanmoins toujours répondre à l'ensemble des exigences en matière de protection des eaux.

### L'absence de contrôle peut coûter cher!

En pratique, cela signifie que chaque propriétaire de citerne assume sa propre responsabilité, veillant plus précisément à ce que son installation ne présente aucun danger pour le sol et les eaux. «En règle générale, cette responsabilité est cédée à l'entreprise spécialisée qui installe et contrôle l'installation de chauffage, respectivement la citerne», déclare Thomas Bigler, propriétaire et directeur de Elmar Röhner SA, société de services spécialisée dans les installations de citernes. Reste que la responsabilité de l'entreprise n'est engagée qu'à la condition que le pro-

priétaire fasse procéder régulièrement à un contrôle technique de l'installation. «Si le propriétaire de la citerne ne le fait pas, il est seul responsable.» Les citernes actuelles sont généralement protégées contre les fuites de mazout. Vannes, citernes double paroi et autres dispositifs de sécurité sont là pour éviter tout débordement. «Mais si ces systèmes

### «Le contrôle et le nettoyage de la citerne sont réalisés par des spécialistes»

de sécurité sont defectueux, ou si la fuite n'est pas détectée à temps, des dégâts peuvent survenir, même sur des installations modernes», constate Thomas Bigler. Dans le pire des cas, les écoulements peuvent se propager dans le sol et polluer les eaux souterraines, ce qui peut coûter cher! «L'indemnisation par l'assurance peut être remise en question si le propriétaire n'a pas assumé sa responsabilité individuelle.»

### Coordonner contrôles techniques et nettoyage

Le contrôle technique régulier, appelé également contrôle visuel, s'impose

d'autant plus en l'absence de prescriptions juridiques. «Nous contrôlons tous les défauts et fuites de la citerne cependant que le propriétaire cède sa responsabilité.» Le contrôle visuel peut également s'accompagner d'une révision avec nettoyage. «C'est d'autant plus intéressant que la dépense n'est pas beaucoup plus grande. Cela leur permet aussi de séviter d'autres désagréments, en particulier des engorgements et défauts de l'installation de chauffage.» ■



Photo: Elmar Röhner SA

L'entreprise spécialisée est responsable du bon état de la citerne, pour autant que le propriétaire fasse procéder à des contrôles techniques réguliers.

### ► Contrôle et nettoyage lors ...

... d'une révision complète de la citerne. La Confédération prévoit que les contrôles périodiques de fonctionnement, lesquels continuent d'être prescrits, doivent être exécutés par des «entreprises spécialisées». Mais comment choisir la bonne entreprise? En premier lieu en vérifiant les compétences du spécialiste, en l'occurrence le «réviseur de chaudière à mazout». Vous disposez d'informations complémentaires sur le site Internet [tankportal.ch](http://tankportal.ch)

#### Impressum

Editeur et rédaction  
Centre Information Mazout  
Spitalgasse 5  
8001 Zurich

Tél. 044 218 50 16  
Fax 044 218 50 11  
[conseil@mazout.ch](mailto:conseil@mazout.ch)  
[www.mazout.ch](http://www.mazout.ch)

#### Avez-vous besoin d'un conseil?

Nos spécialistes se tiennent gracieusement à votre disposition pour toute demande concernant les systèmes de chauffage modernes.

Numéro gratuit pour un conseil en énergie  
0800 84 80 84 ou [www.mazout.ch](http://www.mazout.ch)

**CHAUFFER AU MAZOUT**  
L'énergie raffinée